

FORMATION – TEST (CAPE)

Durée

6 mois – 910,02h

Appréciation*

94,4%

des stagiaires sortis de couveuse en 2021 ont été satisfaits ou très satisfaits de leur passage en couveuse

Résumé

Vous avez un projet entrepreneurial et avez le projet de créer votre propre activité? Vous souhaitez cependant vous former et vérifier la viabilité de ce projet, avant de créer? Cette formation est faite pour vous! Alliant périodes de test pratiques et de confrontation au marché, temps de formations individuels et collectifs, vous parviendrez, au bout de la période de formation-test, à évaluer la viabilité de votre projet et à comprendre les différentes facettes du « métier » de chef d'entreprise.

Les enjeux

Mettre en place, piloter et consolider une activité professionnelle indépendante.

Les objectifs

A l'issue de la formation, l'entrepreneur-stagiaire sera capable...

- D'évaluer, au bout d'une période de confrontation réelle sur le marché, la viabilité économique de son projet de création d'entreprise.
- D'évaluer, au bout d'une période de test au cours de laquelle le stagiaire sera mis dans la peau d'un entrepreneur, si le mode de fonctionnement entrepreneurial est fait pour lui.
- De définir précisément son positionnement sur le marché.
- De choisir les outils de communication les plus adaptés à son projet entrepreneurial. De les mettre en place par lui-même, ou de coordonner leur mise en place par des professionnels de la communication.
- De définir et de mettre en place un plan de prospection pertinent en fonction de son positionnement
- De comprendre les démarches de création d'entreprise et les principaux enjeux sociaux / fiscaux résultant du choix de son futur statut juridique.
- En cas de création: de construire et de comprendre le budget prévisionnel de sa future activité

A qui s'adresse la formation?

Cette Formation-Test est ouverte à toute personne (à l'exception des salariés à temps plein) souhaitant tester une activité entrepreneuriale avant de créer, et être formée durant cette phase de test.

Les entretiens individuels préalables à la formation permettent d'envisager avec les personnes en situation de handicap, les éventuels ajustements à apporter à la formation pour que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions possibles pour le stagiaire.



Méthode pédagogique

La démarche de formation repose sur 3 piliers:

- Des apports théoriques lors de temps d'ateliers collectifs. La liste des ateliers suivis est établie lors de la signature du contrat de formation et dépend des besoins de chaque stagiaire.
- Des temps d'accompagnement individuels permettant d'affiner les notions acquises lors des temps collectifs, et de personnaliser le suivi.
- Des temps de mise en pratique. Durant la période de formation-test, l'activité du stagiaire ayant signé un Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise est hébergée juridiquement par l'association HOPLA.

Dans cette perspective, les choix pédagogiques s'organisent autour de plusieurs principes clés :

- Les temps d'accompagnement individuel et de formations collectives s'appuieront sur l'expérience de terrain vécue au quotidien par le stagiaire-entrepreneur.
- Un ancrage dans la réalité du contexte de formation
- Une ambiance de confiance et d'authenticité
- L'engagement personnel de chaque participant.



Prérequis

- Disposer des compétences nécessaires à la pratique de l'activité entrepreneuriale visée
- Les candidats à la formation doivent suivre une réunion d'information détaillant la mise en place de cette formation test.
- Entre deux et quatre entretiens de positionnement préparatoires à l'entrée en formation sont ensuite prévus pour les candidats d'inscrivant dans ce parcours. Un dossier de candidature et un formulaire d'auto-évaluation des compétences est rempli avant le démarrage de la formation. L'entrée en formation-test est validée par un comité d'admission.

Dates et horaires

- Les entrées et sorties en formation sont permanentes.
- La durée de la formation peut être prolongée ou écourtée, selon les modalités inscrites dans le Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise et dans son annexe relative à la formation.
- Les stagiaires sont réputés travailler à temps plein pour mener à bien cette formation-test. Cependant, HOPLA acceptera un entrepreneur-stagiaire ayant un emploi à temps partiel et souhaitant mener la formation-test en parallèle. Dans ce cas, la durée (en heures) de la formation sera réduite, de manière à tenir compte du temps réellement disponible par le stagiaire pour mener la formation.

Lieu

- La formation a lieu dans les locaux de HOPLA
- Les temps de pratique ont lieu sur le lieu de travail de l'entrepreneur-stagiaire.
- 48, rue Franklin – 68200 Mulhouse (1^{er} étage)

HOPLA - 48, rue Franklin - 68200 Mulhouse
SIRET : 790 368 450 00017 - Code APE 9499Z
Numéro de déclaration d'activité d'organisme de formation: 42 68 0241368
Dernière mise à jour: août 2022

FORMATION – TEST (CAPE)

Les formateurs - accompagnement individuel

- Julie DOUGLAS
- Teddy HELBERT
- Jérôme ILTIS
- Julie LHERNAULT
- Danielle LIDIN
- Dominique WADEL

Les formateurs - formation collective

Positionnement stratégique

- Sophie FRANTZ

Communication

- Julie FRIEDRICHS
- Laura HAAS
- Monique LEVY SCHEYEN
- Solène NOEL DUPONT
- Francisco PIUZZI
- Adrien VIOL
- Monique LEVY SCHEYEN

Prospection commerciale

- Laurent DOLCI
- Fatima KIBOUCH

Qualité de vie au travail

- Virginie WETZEL

Les outils du créateur

- Mathieu SCHAEFFER
- Yasmine HANK

Préparation à la création d'entreprise

- Dominique WADEL
- Jérôme ILTIS

Coaching et intelligence collective

- Sophie FRANTZ

Compta, budgets et chiffres

- Jérôme ILTIS

Référent handicap

- Elodie BEYER

Référent pédagogique

- Noëlle BAELE

Programme

Avant la formation

- Réunion d'information sur le dispositif couveuse et la formation-test
- Entretiens de positionnement
- Préparation au comité d'admission
- Dossier de candidature et comité d'admission

Intégration à la formation / Journée d'intégration

- Signature du CAPE et du contrat de formation
- Evaluation de positionnement / définition du programme d'ateliers collectifs à suivre
- Explications relatives au statut d'entrepreneur en couveuse
- Explications relatives aux bonnes pratiques comptables en couveuse

Durant la période de formation (6 mois – Sauf exception, le stagiaire est réputé travailler à temps plein sur son projet entrepreneurial)

- Test grandeur nature de l'activité: mise en place d'outils de communication, prospection, premières prestations et premières facturations.
- Accompagnement individuel: entre 3h et 6h de face à face avec un conseiller en création d'entreprise.
- Temps de formations collectives: Entre 6h et 100h. La totalité du programme de modules collectifs est disponible sur www.hopla.la et remise en version papier au stagiaire lors de son intégration.
- Temps de réseau / d'échanges entre entrepreneurs: entre 3h et 10h

En fin de formation

- Evaluation des acquis en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction à chaud et à froid



Documents contractuels

- Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise
- Convention de formation professionnelle

Ces deux documents décrivent précisément les modalités d'hébergement juridique, fiscal et comptable de l'activité de l'entrepreneur durant sa période de formation-test, de même que le programme de formation.

Prix

- Un chèque CREA d'une valeur de 700€HT/6mois doit être sollicitée auprès de la Région Grand Est par les entrepreneurs demandeurs d'emploi ou âgés de moins de 30 ans.
- Des frais de gestion mensuels sont facturés en plus par la couveuse:
 - 50€HT / mois si le chiffre d'affaires mensuel < 500€HT
 - 10% de son Chiffre d'affaires mensuel si celui-ci est supérieur à 500€HT.